RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00517
Numéro SIREN : 392 829 255
Nom ou dénomination : AGROMI

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2022 sous le numéro de dépôt 7036

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

THIERRY
GOBILLARD

Agromi S.A.S.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 160 000 €

51400 SEPT SAULX

RCS REIMS : 392 829 255

ETATS FINANCIERS du 1er avril 2021 au 31 mars 2022

A) - Bilan Actif

Rubriques	Montants brut	Dépréciations	Montant Net N	Montants Net N-1
Capital souscrit non appelé	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets et droits similaires	41 141,10	22 611,10	18 530,00	25 070,00
Fonds commercial	0,00		0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			0,00	0,00
Terrains	0,00		0,00	0,00
Constructions	610 405,18	591 826,38	18 578,80	30 785,63
Installations techniques,matériel et outillage industriels	1 122 488,61	755 856,06	366 632,55	294 721,19
Autres immobilisations corporelles	1 444,57	848,02	596,55	0,00
Immobilisations en cours			0,00	0,00
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0,00		0,00	124 238,00
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			0,00	0,00
Autres participations	0,00		0,00	0,00
Créances rattachées à des participations	0,00		0,00	0,00
Autres titres immobilisés			0,00	0,00
Prêts	0,00		0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00
Actif immobilisé	**1 775 479,46**	**1 371 141,56**	**404 337,90**	**474 814,82**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	490 461,79		490 461,79	376 446,06
Stocks d'en cours de production de biens			0,00	0,00
Stocks d'en cours de production de services			0,00	0,00
Stocks produits intermédiaires et finis	658 804,38		658 804,38	1 544 086,98
Stocks de marchandises	249 725,30		249 725,30	51 372,56
Avances,acomptes versés sur commandes, avoir à recevoir	5 005,51		5 005,51	2 662,34
Créances clients et comptes rattachés	1 248 812,38	33 492,19	1 215 320,19	821 276,65
Autres créances	445 365,83		445 365,83	674 814,97
Capital souscrit, appelé, non versé			0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00
Disponibilités	89 227,24		89 227,24	242 132,56
Actif circulant	**3 187 402,43**	**33 492,19**	**3 153 910,24**	**3 712 792,12**
Charges constatées d'avance	**10 597,80**		**10 597,80**	**9 029,01**
Produits à recevoir	**91,15**		**91,15**	**0,00**
Frais d'émission d'emprunts à étaler			**0,00**	**0,00**
Prime de remboursement des obligations			**0,00**	**0,00**
Ecarts de conversion actif			**0,00**	**0,00**
Total général	**4 973 570,84**	**1 404 633,75**	**3 568 937,09**	**4 196 635,95**

A) - Bilan Passif

Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital social ou individuel	160 000,00	160 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Réserve de fusion		
Réserve légale	16 000,00	16 000,00
Réserve compensant les remboursements de parts		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	205 107,98	205 107,98
Réserve TNA		
Report à nouveau	319 853,76	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	346 132,87	319 853,76
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**1 047 094,61**	**700 961,74**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres	**0,00**	**0,00**
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges	**0,00**	**0,00**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	215 789,71	149 992,94
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 269 254,08	3 301 930,81
Dettes fiscales et sociales	36 526,91	43 500,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	271,78	250,06
Dettes	**2 521 842,48**	**3 495 674,21**
Produits constatées d'avance		
Ecarts de conversion passif		
Charges à payer		
Total général	**3 568 937,09**	**4 196 635,95**

B - Compte de Résultat

Rubriques	France	Export	Montant N	Montants N-1
Ventes de marchandises	486 327,57	179 763,31	666 090,88	386 969,75
Production vendue de biens	7 867 851,40	767 289,70	8 635 141,10	6 602 698,41
Production vendue de services	1 731 408,26	25 326,50	1 756 734,76	1 893 632,81
Chiffre d'affaires net	**10 085 587,23**	**972 379,51**	**11 057 966,74**	**8 883 300,97**
Production stockée			-885 282,60	-179 443,80
Production immobilisé				
Subventions d'exploitation			0,00	0,00
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			37 774,23	7 097,58
Autres produits				
Produits d'exploitation			**10 210 458,37**	**8 710 954,75**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 032 456,88	116 606,92
Variations de stocks (marchandise)			-198 352,74	88 887,89
Achats de matières premières et autre approvisionnements (y compris droits de douane)			4 064 259,19	3 623 606,00
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)			-114 015,73	-130 577,03
Autres achats et charges externes			4 825 468,42	4 469 528,35
Impôts, taxes et versements assimilés			17 502,06	38 929,72
Salaires et traitements			0,00	0,00
Charges sociales			0,00	0,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations			95 220,85	87 377,50
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			21 024,67	12 467,52
Dotations aux provisions pour risques et charges			0,00	0,00
Autres charges			550,00	2 179,00
Charges d'exploitation			**9 744 113,60**	**8 309 005,87**
Résultat d'exploitation			**466 344,77**	**401 948,88**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			0,00	0,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,00	0,00
Produits des cessions d'élts d'actif financier			0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			554,12	168,94
Reprises sur provisions et transferts de charges			0,00	0,00
Différences positives de change			0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Produits financiers			**554,12**	**168,94**
Dotations financières aux amortissements et provisions			0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées			14 824,53	11 255,54
Valeur nette des immo. financières cédées			0,00	0,00
Différences négatives de change			0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Charges financières			**14 824,53**	**11 255,54**
Résultat financier			**-14 270,41**	**-11 086,60**
Résultat courant avant impôts			**452 074,36**	**390 862,28**

B - Compte de Résultat (suite)

Rubriques	Montant N	Montants N-1
Produits exceptionnel sur opérations de gestion	16 681,12	54 525,25
Produits exceptionnel sur opérations en capital	2 500,00	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Produits exceptionnels	**19 181,12**	**54 525,25**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	326,41	41,23
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0,00	1 104,97
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	**326,41**	**1 146,20**
Résultat exceptionnel	**18 854,71**	**53 379,05**
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	**-124 796,20**	**-124 387,57**

Total des produits	**10 230 193,61**	**8 765 648,94**
Total des charges	**9 759 264,54**	**8 321 407,61**
Bénéfice ou perte	**346 132,87**	**319 853,76**

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

THIERRY
GOBILLARD

Aglomi S.A.S.
30, route de Rethel - 08310 PAUVRES
Tél. 03.24.71.51.63

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2021/2022

A) Identité de l'entreprise et cadre juridique

1) DENOMINATION

- Société par Actions Simplifiée AGROMI

2) SIEGE SOCIAL

- 8, Chemin départemental 51 400 SEPT SAULX

3) SIEGE ADMINISTRATIF

- 30, route de Rethel 08 310 PAUVRES

4) NUMERO D'IDENTIFICATION

- Siret : 392829255 00018
- Code NAF : 1091 Z
- RCS Reims : 392 829 255 – N° de gestion : 93 B 517

5) PRESIDENT ET DIRECTEUR

- Monsieur GOBILLARD Thierry
- Monsieur HAMEREL Thierry

6) SOCIETE

- Durée : 99 ans
- Date début : 02/11/1993
- Terme : 02/11/2092

B) Faits majeurs de l'exercice

1) ACTIVITE

L'activité de l'exercice porte sur 65 263 T contre 63 281 T l'exercice précédent.

2) FAITS MARQUANTS

♦ L'exercice 2021/22 affiche une activité de 65 263 tonnes contre 63 281 tonnes en 2020/21 :

- La production de granulés de bois s'élève à 33 013 tonnes, soit une hausse de 13 %. Cet exercice a connu un nouvel essor grâce à la mise en place de la deuxième ligne ensachage depuis juin 2021.

- La production de l'activité vendange, en baisse de 33% représente 6 171 tonnes, vs 9 237 tonnes en 2020/21, perte d'activité de plus de 50% en 3 ans.

- L'activité de paille continue son développement et atteint un niveau de 13 700 tonnes, soit une hausse de 4,76%.

pour un chiffre d'affaires global de 11 057 966,74 €, en augmentation de 24,48%.

L'activité de la société n'a pas été impactée sur l'exercice 2021/2022 par la crise COVID.

3) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et est un facteur de volatilité, en particulier sur le prix des matières premières et sur les chaînes d'approvisionnement.

A ce jour, il n'est pas possible d'estimer les conséquences indirectes de ce conflit sur l'activité de la coopérative.

A ce stade néanmoins, la société n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses états financiers, ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

C) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation (Règlement ANC n°2014-3 et ses règlements modificatifs).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base. Les modes et méthodes de comptabilisation et d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité sont conformes aux règles d'établissement et de présentation sur lesquelles sont normalement fondés les comptes annuels, à savoir :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, (à l'exception des éléments figurant dans le paragraphe « changement de méthode »),
- Indépendance des exercices,
- Comptabilisation en coûts historiques,
- Application de la règle de non-compensation.

1) Immobilisations corporelles

La valeur brute de ces éléments correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les règlements du Comité de Réglementation Comptable CRC 2002-10 et CRC 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, ont été mis en œuvre dans les conditions suivantes :

- Il n'a pas été identifié d'immobilisations décomposables autres que les immeubles et agencements sur immeubles.

- En application des dispositions de l'article 17 du règlement 2004-06 et de l'avis 2005-D du 1er juin 2005, la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables a été retenue.

- Les immeubles, propriétés de la société, ont été décomposés en identifiant les principaux composants par durée d'utilisation homogène en valorisant lesdits composants sur la base de leur prix de revient réel lorsque celui-ci est connu ou, le cas échéant, par estimation dans le cas contraire, le solde étant affecté à la structure.

- La structure des immeubles et les composants sont amortis linéairement comme suit à compter du 1er janvier 2005 :
 - Gros œuvre : 30 ans
 - Charpentes : 25 ans

- Bardages et couvertures : 20 ans
- Menuiseries, peintures et étanchéité : 17 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur valeur d'apport.
- Elles sont amorties sur la base de leur coût d'acquisition.
- Les principales durées d'utilisation retenues sont :
 - Constructions 17 à 30 ans en linéaire
 - Installations et agencements 5 à 15 ans en linéaire
 - Matériel et outillage 4 à 10 ans en linéaire
 - Matériel de transport 4 à 8 ans en linéaire
 - Autres immobilisations corporelles 5 à 15 ans en linéaire

Les durées d'amortissements retenues sont conformes aux durées d'utilisation des biens compte tenu du contexte de la filière luzerne.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif.

2) Stocks

Les stocks de matières premières, matières consommables et emballages sont évalués au coût d'achat selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits finis sont évalués sur la base d'un coût de production. Ces stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque le montant brut est supérieur au cours du jour ou à la valeur de réalisation.

3) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale ou leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

4) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur comptable.

SOMMAIRE

	Pages
D) Détail du bilan – Actif	11, 12 & 13
D) Détail du bilan – Passif	14 & 15
E) Détail du compte de résultat – Produits	16 & 17
E) Détail du compte de résultat – Charges	18, 19 & 20
F) Détail du résultat financier	21
G) Détail du résultat exceptionnel	21

D) Détail du BILAN - ACTIF

1) Etat de l'actif Immobilisé

Rubriques	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	0,00			0,00
Autres immobilisations incorporelles	41 141,10			41 141,10
Terrains	0,00			0,00
Constructions sur sol propre	0,00			0,00
Constructions sur sol d'autrui	610 405,18			610 405,18
Constructions installations générales	0,00			0,00
Installations techniques et outillage industriel	975 244,68	148 243,93	1 000,00	1 122 488,61
installations générales, agencement et divers	0,00			0,00
Matériel de transport	0,00			0,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	706,57	738,00		1 444,57
Emballages récupérables et divers				0,00
Immobilisations corporelles en cours				0,00
Avances et acomptes	124 238,00		124 238,00	0,00
Total des immobilisations corporelles	**1 710 594,43**	**148 981,93**	**125 238,00**	**1 734 338,36**
Participations mises en équivalence				0,00
Autres participations				0,00
Autres titres immobilisés				0,00
Prêts et autres immobilisations financières				0,00
Total des immobilisations Financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général	1 751 735,53	148 981,93	125 238,00	1 775 479,46

2) Etat des amortissements

Situation et mouvement de l'exercice des amortissements techniques				
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	0,00			0,00
Autes immobilisations incorporelles	16 071,10	6 540,00		22 611,10
Terrains				0,00
Constructions sur sol propre	0,00			0,00
Constructions sur sol d'autrui	579 619,55	12 206,83		591 826,38
Constructions installations générales	0,00			0,00
Installations techniques et outillage industriel	680 523,49	76 332,57	1 000,00	755 856,06
installations générales, agencement et divers	0,00			0,00
Matériel de transport	0,00			0,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	706,57	141,45		848,02
Emballages récupérables et divers	0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
Avances et acomptes	0,00			0,00
Total des immobilisations corporelles	1 260 849,61	88 680,85	1 000,00	1 348 530,46
Total général	1 276 920,71	95 220,85	1 000,00	1 371 141,56

TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE NET	404 337,90

3) Etat des Immobilisations Financières

Néant

4) Etat des stocks

Stock de Matières premières et Approvisionnements

	2021/2022	2020/2021
Produits	**Valeur**	**Valeur**
Sciures et Plaquettes (MS)	264 961,78	140 774,81
Grumes de bois		14 109,04
Paille	13 190,48	
Stocks Matières Premières	**278 152,26**	**154 883,85**
Autres fournitures	15 424,14	12 968,57
Emballages	196 885,39	208 593,64
	490 461,79	**376 446,06**

Stock de Produits Finis

	2021/2022	2020/2021
Produits	**Valeur**	**Valeur**
Granulés de bois Vrac	190 221,00	1 068 519,80
Granulés de bois Sac	149 661,99	222 057,82
Granulés de bois big bag	5 480,00	2 027,00
	345 362,99	**1 292 604,62**
Agromis Vrac		
Agromis Sac	185,93	
Agromis Big Bag	1 260,00	1 904,00
	1 445,93	**1 904,00**
Ecolitière Vrac		2 842,26
Ecolitière big bag	7 524,00	4 352,00
	7 524,00	**7 194,26**
Balles de paille défibrée	120 078,50	113 911,10
Paille Granulée	184 392,96	128 159,80
	304 471,46	**242 070,90**
Paille Box		54,00
Foin Box		259,20
Total	**658 804,38**	**1 544 086,98**

Stock de Marchandises

	2021/2022	2020/2021
Produits	**Valeur**	**Valeur**
Régal Vert vrac	700,63	967,33
Régal vert sacs de 25 kgs	429,44	10 301,36
Régal vert sacs de 5 kgs		
	1 130,07	**11 268,69**
Miscanthus Granulés Vrac	78 668,36	24 402,00
Miscanthus Granulés Sac	63 176,40	
Miscanthus Granulés Big Bag	17 129,60	4 233,60
	158 974,36	**28 635,60**
Misceal Box	16 485,30	252,00
Miscanthus	73 135,57	11 216,27
Total	**249 725,30**	**51 372,56**

5) Echéancier des Créances

Etat des créances			
Libellés	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Avances et acomptes, remises fournisseurs	5 005,51	5 005,51	
Clients douteux ou litigieux	22 936,19	22 936,19	
Autres créances clients	1 225 876,19	1 225 876,19	
Créances représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxes sur la Valeur Ajoutée	445 365,83	445 365,83	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Groupes et associés			
Débiteurs divers			
Total de l'actif circulant	1 699 183,72	1 699 183,72	
Charges constatées d'avance	10 597,80	10 597,80	
Produits à recevoir	91,15	91,15	
Total général	1 709 872,67	1 709 872,67	

Les autres créances clients enregistrent une dotation aux provisions pour dépréciation pour l'exercice 2021/22 de 33 492,19 €.

6) Etat des charges constatées d'avance

Non significatif

7) Etat des produits à recevoir

Non significatif

8) Disponibilités

Rubrique	Valeur
CRCA	88 940,29
Caisses	286,95
Total	**89 227,24**

D) Détail du BILAN - Passif

1) Etat du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Entrées	Sorties	A la Clôture
Actions €	160 000			160 000
	160 000			**160 000**

Suite à l'AGE du 22/02/2000, le capital est constitué de 10 000 actions de 16 euros entièrement libérées.

2) Etat des provisions

Néant

3) Etat des dettes financières

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Dettes financières établissements de crédit	149 982,55	120 000,00	54 279,89	215 702,66
Intérêts courus	10,39	87,05	10,39	87,05
Dettes financières MLT	149 992,94	120 087,05	54 290,28	215 789,71
Billets à ordre				
Concours bancaires courants				
Autres dettes financières				
Dettes financières CT				
Totaux	149 992,94	120 087,05	54 290,28	215 789,71

4) Echéancier des Dettes

Libellés	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine	215 789,71	63 328,12	152 461,59	
Emprunts et dettes financières divers	0,00			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 269 254,08	2 269 254,08		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	408,20	408,20		
Taxes sur la valeur ajoutée	4 790,76	4 790,76		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 327,95	31 327,95		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00		
Groupes et associés	0,00			
Autres dettes	271,78	271,78		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total général	2 521 842,48	2 369 380,89	152 461,59	0,00

5) Etat des charges à payer

Rubriques	Valeur
Autres	271,78
FNP Biens et Services	1 130 796,24
Total	1 131 068,02

6) Etat des produits constatés d'avance

Néant

E) Détail du Compte de RESULTAT - Produits

1) Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation par activité

	2021/2022	2020/2021
Rubrique	**Montant**	**Montant**
Luzerne	41 023,42	32 652,15
Miscanthus	552 455,89	266 152,24
Divers	9 238,04	55 270,12
Transports	26 201,18	6 071,81
Conditionnement	37 172,35	26 823,43
Total Ventes Marchandises	**666 090,88**	**386 969,75**

	2021/2022	2020/2021
Rubrique	**Montant**	**Montant**
Granulés de bois	6 896 981,64	4 831 931,81
Agromis	31 333,00	53 995,67
Paille	538 437,81	715 887,54
Ecolitière	6 568,00	6 864,00
Alfamis		448,02
Transports	95 340,76	84 864,17
Conditionnement	1 066 479,89	908 707,20
Total Production Vendue biens	**8 635 141,10**	**6 602 698,41**

Rubrique	2021/2022 Montant	2020/2021 Montant
Déshydratation Marc et Pépins		
Farine de Marc		
- Sept Saulx	119 076,49	138 995,24
- Pontfaverger	135 896,02	249 935,75
	254 972,510	**388 930,990**
	-	-
Pépins huilerie		
- Sept Saulx		
- Pontfaverger		71 185,89
	0,00	**71 185,89**
	-	-
Pépins vendange		
- Sept Saulx	83 799,65	104 394,54
- Pontfaverger	145 061,99	190 812,35
	228 861,64	**295 206,89**
	-	-
Prestation Lapilest Sept Saulx	**266 218,48**	**259 218,90**
-	-	-
Prestation Gr. Paille		
- Saint Remy	422 734,86	479 214,43
- Pontfaverger	144 810,88	
-	**567 545,74**	**479 214,43**
Prestation Oeillette	**91 886,21**	**40 473,84**
Prestations stockage	**61 733,30**	**120 894,00**
Ensachage	-	**2 703,44**
Prestations Granulation	**5 919,20**	**2 091,50**
Analyses Laboratoires	**253 592,57**	**222 835,50**
Vente emballage	-	**168,00**
Transports	**25 005,11**	**10 709,43**
Prestations diverses	**1 000,00**	-
Total Production Vendue Services	1 756 734,76	1 893 632,81

Ventilation par zone géographique

	France	Export
Chiffre d'affaires	10 085 587,23	972 379,51
Total	**11 057 966,74**	

2) Détail des autres produits

Transfert de charges	Valeur
Divers	37 774,23
Total	**37 774,23**

E) Détail du Compte de RESULTAT - Charges

1) Détail des achats de marchandises

	2021/2022	2020/2021
Rubrique	**Montant**	**Montant**
Luzerne	27 007,30	21 988,43
Granulés de bois	390 996,11	
Miscanthus Granulés	209 206,27	98 972,90
Miscéal box	76 336,02	-252,00
Miscanthus Vrac	55 874,06	
Miscanthus Balles	74 684,38	84 785,48
Total	**834 104,14**	**205 494,81**

Dont variation de stocks - 198 352,74
Dont achats 1 032 456,88 (y compris transport pour 4 378,50)

2) Détail des achats de matières premières et autres approvisionnements (Corrigé des variations de stock)

	2021/2022	2020/2021
Rubrique	**Montant**	**Montant**
Sciures de bois	1 930 457,27	2 041 496,41
Sciures de bois feulilus	261 881,26	219 398,06
Plaquettes résineux	606 138,80	251 292,76
Plaquettes feuillus	24 508,82	
Grumes de bois	14 109,04	49 082,64
Cannes de Maïs		365,10
Paille	358 854,01	413 423,20
Fournitures pièces	55 263,72	61 261,97
Emballages	699 030,54	456 708,83
Total	**3 950 243,46**	**3 493 028,97**

Dont variation de stocks -114 015,73
Dont achats 4 064 259,19 (y compris transport pour 66 947,69)

3) Détail des autres achats et charges externes

	2021/2022	2020/2021
Rubriques	**Valeur**	**Valeur**
Sous traitance	4 001 817,61	3 763 838,48
Personnel mis à disposition	356 434,97	312 931,78
Transports	173 814,23	141 530,27
Frais de mission, reception	293 401,61	251 227,82
Total	**4 825 468,42**	**4 469 528,35**

Dont Détail Crédit Baux :

	1ere ligne et Bande rolleuse	Ensacheuse Automatique	Ensacheuse Automatique	2em ligne: Ausloos	2em ligne: Précia	2em ligne: B & C	Total
Valeur d'origine :	**152 500,00**	**48 000,00**	**17 834,45**	**200 000,00**	**18 000,00**	**60 000,00**	**496 334,45**
Amortissements :							
Cumul exercices antérieurs	98 017,81	29 194,52	10 045,94				137 258,27
Dotation de l'exercice	30 500,00	9 600,00	3 566,88	20 978,47	1 888,06	6 293,54	72 826,95
Total	**128 517,81**	**38 794,52**	**13 612,82**	**20 978,47**	**1 888,06**	**6 293,54**	**210 085,22**

	1ere ligne et Bande rolleuse	Ensacheuse Automatique	Ensacheuse Automatique	2em ligne: Ausloos	2em ligne: Précia	2em ligne: B & C	Total
Redevances Payées							
Cumuls Exercice antérieurs	99 764,07	29 886,84	10 272,45				139 923,36
Exercice	31 153,79	9 811,20	3 645,30	21 118,05	1 905,89	6 335,45	73 969,68
Total	**130 917,86**	**39 698,04**	**13 917,75**	**21 118,05**	**1 905,89**	**6 335,45**	**213 893,04**
Redevances restant à payer							
A 1 au plus	24 936,74	9 357,96	3 645,66	28 776,24	2 597,04	8 632,92	77 946,56
A plus d'1 an et 5 ans au plus			663,69	115 104,96	10 388,16	34 531,68	160 688,49
A plus de 5 ans				36 434,43	3 288,19	10 930,39	50 653,01
Total	**24 936,74**	**9 357,96**	**4 309,35**	**180 315,63**	**16 273,39**	**54 094,99**	**289 288,06**
Montant pris en charge dans l'exercice	**31 153,79**	**9 811,20**	**3 645,30**	**21 118,05**	**1 905,89**	**6 335,45**	**73 969,68**

4) Détail des impôts, taxes et versements assimilés

Rubriques	Valeur
Form.Prof.Fr.Pédagogiques	2 808,00
C.E.T	9 833,60
Contribution Sociale de Solidarité	
Impôts locaux	4 856,46
Taxes diverses	4,00
Total	**17 502,06**

5) Détail des Charges de personnel

Néant

6) Dotations aux amortissements et provisions

Rubriques	Valeur
Dotations aux amortissements	95 220,85
Dotations aux provisions sur actif circulant	21 024,67
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00
Total	**116 245,52**

7) Autres charges

Non significatif

F) Détail du Résultat Financier

	Rubrique	Valeur
Produits	Produits de participations	
	Produits de VMP et de créances	
	Autres intérêts et produits assimilés	554,12
	Reprise de provisions et transferts de charges	
	Escompte obtenu	
	Produits nets sur cessions de VMP	
	Total Produits	**554,12**
charges	Dotations financières aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	14 824,53
	Différence négative de change	
	Charges nettes sur cessions de VMP	
	Total Charges	**14 824,53**
	Résultat Financier	**-14 270,41**

G) Détail du Résultat Exceptionnel

	Rubrique	Valeur
Produits	Produits de cessions des immobilisations	2 500,00
	Produits sur exercices antérieurs	16 678,00
	Divers	3,12
	Reprise sur provisions	
	Total Produits	**19 181,12**
charges	Valeur nette des immobilisations cédées	
	Charges sur exercices antérieurs	
	Amendes et pénalités	
	Divers	326,41
	Dotations aux amortissements et provisions	
	Total Charges	**326,41**
	Résultat Exceptionnel	**18 854,71**

AGROMI S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €

Siège social : Chemin Départemental n°8 – 51400 SEPT SAULX

R.C.S. REIMS : B 392 829 255

Procès-verbal de décisions de l'associée unique

Du 1er juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 1er juillet 2022, à onze heures, LUZEAL, Société Coopérative Agricole, dont le siège social est situé à RECY (Marne), Voie Chanteraine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) sous le n° 508 947 967, représentée par Monsieur Benoît LAMPSON, en sa qualité de président du conseil d'administration, dûment habilité à l'effet de la présente, associée unique de la Société S.A.S. AGROMI.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés 31 mars 2022 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 346 132,87 € de la manière suivante :

Report à nouveau : **346 132,87 €**

TROISIEME DECISION : Délégation de pouvoirs

L'associé unique renouvelle tous pouvoirs à :

- Mr Thierry HAMEREL, Directeur général de LUZEAL,
- Mme Agnès CLEMENT, Directrice Administrative et Financière de LUZEAL,

 ✸ Pour représenter la SAS AGROMI et notamment, ouvrir et faire fonctionner tous comptes bancaires.

 ✸ Pour effectuer toutes opérations financières de placements et d'emprunts dans les limites des lignes de crédit à CT ou MT décidées par l'associé unique et mises en place auprès de toutes banques.

 ✸ Pour conclure toutes opérations portant sur les instruments financiers, opérations devises présents et à venir.

BL

16

✸ Pour constituer et signer tout dossier auprès des instances publiques et parapubliques.

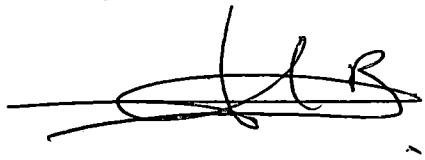
QUATRIEME DECISION : POUVOIRS

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

le Président,
Monsieur Thierry GOBILLARD



l'Associée unique,
La Société Coopérative Agricole LUZEAL
représentée par Monsieur Benoît LAMPSON



AGROMI S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €

Siège social : Chemin Départemental n°8 – 51400 SEPT SAULX

R.C.S. REIMS : B 392 829 255

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 MARS 2022

Messieurs,

Monsieur Thierry GOBILLARD, Président non associé de la Société par Actions Simplifiée « AGROMI » , a, conformément aux dispositions de l'article 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 par la Société Coopérative Agricole LUZEAL, associé unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

♦ L'exercice 2021/22 affiche une activité de 65 263 tonnes contre 63 281 tonnes en 2020/21 :

- La production de granulés de bois s'élève à 33 013 tonnes, soit une hausse de 13 %. Cet exercice a connu un nouvel essor grâce à la mise en place de la deuxième ligne ensachage depuis juin 2021.

- La production de l'activité vendange, en baisse de 33% représente 6 171 tonnes, vs 9 237 tonnes en 2020/21, perte d'activité de plus de 50% en 3 ans.

- L'activité de paille continue son développement et atteint un niveau de 13 700 tonnes, soit une hausse de 4,8%.

pour un chiffre d'affaires global de 11 057 966,74 €, en augmentation de 24,48%.

L'activité de la société n'a pas été impactée sur l'exercice 2021/2022 par la crise COVID.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur l'exercice 2022/23 :

➢ Développement constant de la production de granulés de bois.

➢ Développement de nouveaux produits à base de miscanthus sous forme de petites balles, soit pour le paillage horticole, soit pour de la litière (volailles, bovins et équins).

➢ Développement de l'activité paille sur une production en évolution grâce à la mise en service du nouvel équipement sur le site de St Rémy.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et est un facteur de volatilité, en particulier sur le prix des matières premières et sur les chaînes d'approvisionnement.
A ce jour, il n'est pas possible d'estimer les conséquences indirectes de ce conflit sur l'activité de la coopérative.
A ce stade néanmoins, la société n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses états financiers, ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

II - RESULTATS - AFFECTATION

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 346 132,87 € que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

Compte de résultat

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 11 057 966,74 €.

Les achats de matières premières et marchandises, corrigés des variations de stock ont atteint un total 4 784 347,60 €, emballages compris.
Les charges d'exploitation représentent 4 959 766 €, composées principalement par les prestations industrielles et administratives de LUZEAL pour une valeur de 4 001 817,61 €.
Les dotations aux amortissements sont de 95 220,85 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 466 344,77 €.

Compte tenu d'un résultat financier débiteur de 14 270,41 €, le résultat courant avant impôts ressort à 452 074,36 €.

Le compte des divers produits et charges exceptionnels donne un résultat de 18 854,71 €.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive après imputation d'une charge d'impôt de 124 796,20 €, par un bénéfice net comptable de 346 132,87 €

ACTIVITE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune action en matière de recherche et développement n'est menée.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-14 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008) et des dispositions de l'article D441-4 du même code, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

Article D. 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	*1 à 30 jours*	*31 à 60 jours*	*61 à 90 jours*	*91 jours et plus*	*Total (1 jour et plus)*
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées			*2*	*1*	*1*	
Montant total des factures concernées TTC		*1 134 527*	*2 259*	*321*	*1 350*	*1 138 458*
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	*11 478 586*	*9,88 %*	*0,02 %*	*0,00 %*	*0,01 %*	*9,92 %*
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	*0*					
Montant total des factures exclues TTC	*0,00*					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-14 al.1 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ *Délais légaux :30, 45 et 60 jours.*					

Article D. 441 I.-1° : factures émises *non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu*						
	0 jour (indicatif)	*1 à 30 jours*	*31 à 60 jours*	*61 à 90 jours*	*91 jours et plus*	*Total (1 jour et plus)*
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées		*5*	*3*			
Montant total des factures concernées TTC	*982 611*	*5 640*	*205 692*			*211 692*
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	*12 339 437*	*0.04 %*	*1,67 %*			*1,71 %.*
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	*0*					
Montant total des factures exclues TTC	*0,00*					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-14 al.1 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ *Délais contractuels :* ☒ *Délais légaux : 30 jours*					

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice s'élevant à 346 132,87 €, de la manière suivante :

Report à Nouveau : 346 132,87 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de :

NEANT

III – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES EXERCICES ANTERIEURS

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués depuis la constitution de la société, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice clos	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction de 40% mentionnée au 2° du 3 article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à cette réfaction
31 mars 2019	350 000	0	350 000
31 mars 2020	340 000	0	340 000

IV - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu de conventions conclues au cours de l'exercice écoulé entre la SAS AGROMI et ses dirigeants.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président,
Monsieur Thierry GOBILLARD,

mazars

37 Rue René Cassin
BEZANNES
CS 30009
51726 REIMS CEDEX

THIERRY
GOBILLARD

AGROMI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

Mazars
Société par actions simplifiée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Siège social : 37, rue René Cassin
51430 BEZANNES
Capital de 915 000 euros - RCS Reims 343 281 820

AGROMI
Société par Actions Simplifiée au capital de 160.000 euros
Siège social : Chemin départemental n°8 - 51400 SEPT SAULX
N° SIREN : 392 829 255

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'Associé unique de la société AGROMI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGROMI relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Autres informations

En application de l'article 24 de vos statuts, nous vous signalons que le présent rapport n'a pas pu être émis dans le respect des délais prévus à cet article. En effet, les documents nécessaires à l'émission de ce dernier nous ont été transmis tardivement.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

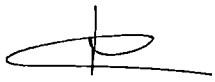
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;.
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Bezannes, le 24 juin 2022



Marianne CARLIER